



animateur      animateur

Baptiste      Hakim

LIEU DE RÉSIDENCE*	STAGE + pique-nique (à ramener)	STAGE + repas (cantine)
SAINT-AIGNAN	30 €	55 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS	35 €	60 €
HORS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS	40 €	65 €

\*Merci de fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

### INSCRIPTIONS

**BUREAU ENFANCE JEUNESSE**  
8 rue Victor Hugo - 41110 Saint-Aignan

Du lundi au vendredi : 9h - 12h  
enfance-jeunesse@ville-staignan.fr  
02 54 71 22 36 / 06 62 94 30 72

En cas d'annulation ou d'imprévu, merci de prévenir les animateurs.  
Le remboursement ne sera possible que sur présentation d'un certificat médical.



Téléchargez  
le flyer d'inscription

VILLE DE  
**SAINT-AIGNAN**

# VACANCES SPORTIVES

## ≡ HIVER ≡

Tu as entre 8 et 14 ans ?  
**VIENS PARTICIPER AUX STAGES**



POINT DE RENDEZ-VOUS  
**GYMNASE**  
12 avenue Jean Magnon  
Saint-Aignan

**20**  
**TERRE  
DE JEUX**  
**24**

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Document à remplir et à remettre au Service Enfance-Jeunesse  
8 rue Victor Hugo - 41110 Saint-Aignan  
9h00 - 12h00 du lundi au vendredi

## coordonnées

NOM / Prénom de l'enfant : .....

Sexe de l'enfant :  Masculin  Féminin

Date de naissance de l'enfant : .....

Numéro de téléphone du représentant légal : .....

Autre numéro en cas d'urgence : .....

Adresse email du représentant légal : .....

Lieu de résidence : .....

(Merci de fournir un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois)

## choix du stage

- Semaine 1** du 26 février au 1<sup>er</sup> mars  
 **Semaine 2** du 4 au 8 mars

## choix de la formule

- Stage + pique-nique (à ramener)  
 Stage + repas cantine

## autorisations

### Santé

En tant que représentant légal, j'autorise l'animateur.trice responsable à prendre, le cas échéant, toutes les mesures nécessaires pour l'état de santé de mon enfant, ainsi que le transport de celui-ci. Je décharge l'animateur.trice de toute responsabilité en cas d'incident pouvant survenir en dehors des horaires dites stages (10h00-16h00).

### Attestation sur l'honneur

J'atteste sur l'honneur que toutes les informations fournies dans le formulaire d'inscription sont exactes. Des justificatifs pourront être demandés.

### Certificat médical

Dans le cadre d'une pratique d'une activité de loisir, le certificat médical d'aptitude n'est pas obligatoire. Cependant, nous conseillons vivement de vous assurer auprès de votre médecin traitant que l'état de santé de votre enfant permet de pratiquer une activité aquatique régulière. La collectivité ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de problèmes médicaux survenus sur les sites que l'enfant fréquente.

### Trajets équipements sportifs

En tant que représentant légal, j'autorise mon enfant à effectuer les trajets entre les différents lieux d'activités sous la responsabilité de l'animateur.trice.

### Trajets lieu du stage / lieu de résidence

- En tant que représentant légal, j'autorise mon enfant à effectuer seul les trajets d'aller et de retour entre son lieu de résidence mentionné ci-dessus et le lieu du stage. De plus, j'ai la possibilité de fournir un document sur lequel j'autorise des personnes nommées à emmener et venir chercher mon enfant à la piscine municipale.

### Communication

- En tant que représentant légal, j'autorise la Ville de Saint-Aignan à photographier mon enfant et à utiliser son image pour des actions de communication (presse, site internet de la collectivité, le nouvelliste, brochures, plaquettes ...).

## règlement

Montant total à régler : ..... €

Moyens de paiements acceptés :

- Chèque : ..... €  
 Espèces : ..... €  
 Passeport temps libre : ..... €  
 Pass Activité : ..... €

Fait à : ..... Le : ...../...../.....

Signature du représentant légal

Signature du responsable  
du Service Enfance-Jeunesse



# PROGRAMME



## horaires

- 10h - 12h Activités sportives
- 12h - 13h Pique-nique ou repas cantine
- 13h - 16h Activités sportives

## équipements à prévoir

- Tenue et chaussures de sport adaptées
- Gourde ou bouteille d'eau personnalisée
- Pique-nique en fonction de la formule choisie

## SEMAINE 1

du 26 février au 1<sup>er</sup> mars



## SEMAINE 2

du 4 au 8 mars

